



Statistique Vaud
Département des finances
et des relations extérieures



Accueil en milieu familial dans le canton de Vaud

Résultats - Enquête 2019

Audrey Mouton

Cheffe de projet | Statisticienne

audrey.mouton@vd.ch | 021.316.29.86

18 juin 2021

Profils des accueillant·e·s en milieu familial

Avant-propos méthodologique

- Deux questionnaires : Profils socio-professionnels / Charge de travail.
- Données remplies entre avril et juillet 2020 par les 27 structures de coordination¹.

Des données « brutes » ont été transmises pour 1381 accueillant·e·s en milieu familial .

- En comparaison, l'enquête sur l'accueil de jour des enfants de Statistique Vaud a recensé 1389 accueillant·e·s en milieu familial au 31 décembre 2019.

Au final, après nettoyage, **la base de données inclut 1356 accueillant·e·s en milieu familial** sur l'ensemble du Canton de Vaud

Précision: toute structure de coordination est rattachée à un réseau d'accueil de jour des enfants

Quelles sont les représentations / idées reçues à propos des accueillant·e·s en milieu familial ?

- Les accueillant·e·s en milieu familial seraient des femmes ayant des enfants en bas âge, qui exerceraient cette activité pour pouvoir rester à domicile durant les premières années d'éducation de leurs propres enfants.
 - Elles seraient donc plutôt jeunes et cesseraient cette activité quand leurs enfants grandissent.
- Elles seraient le plus souvent d'origine étrangère et ne disposeraient pas - ou peu - d'un titre ou d'une formation professionnelle reconnue.
- Les accueillant·e·s en milieu familial seraient surtout présentes en campagne, pour pallier un manque de places en collectif ou pour répondre à une demande des familles qui souhaitent une garde de proximité.
- Le taux d'activité correspondrait à celui d'une activité accessoire qui procure un revenu d'appoint.

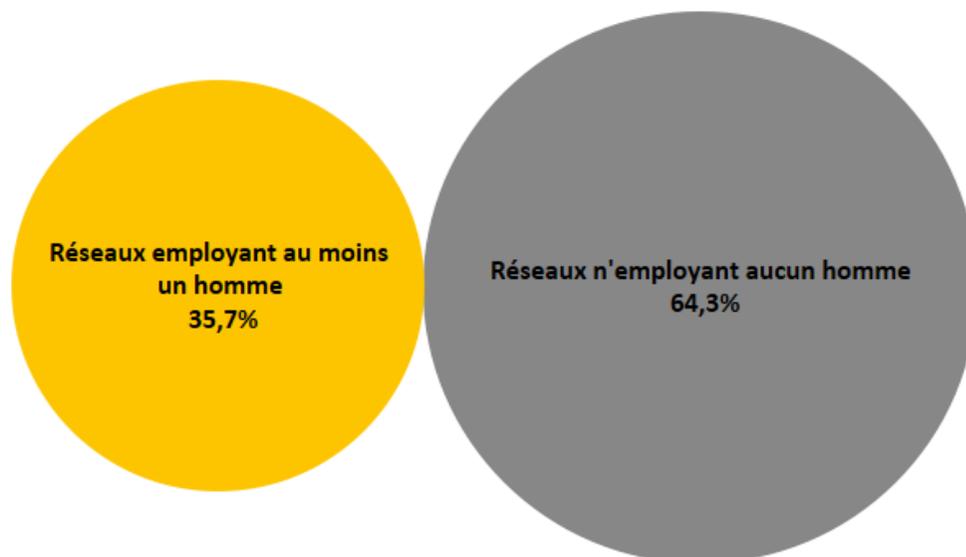
L'enquête confirme-t-elle ces représentations ?

Statistiques descriptives

Sexe | Statistiques descriptives

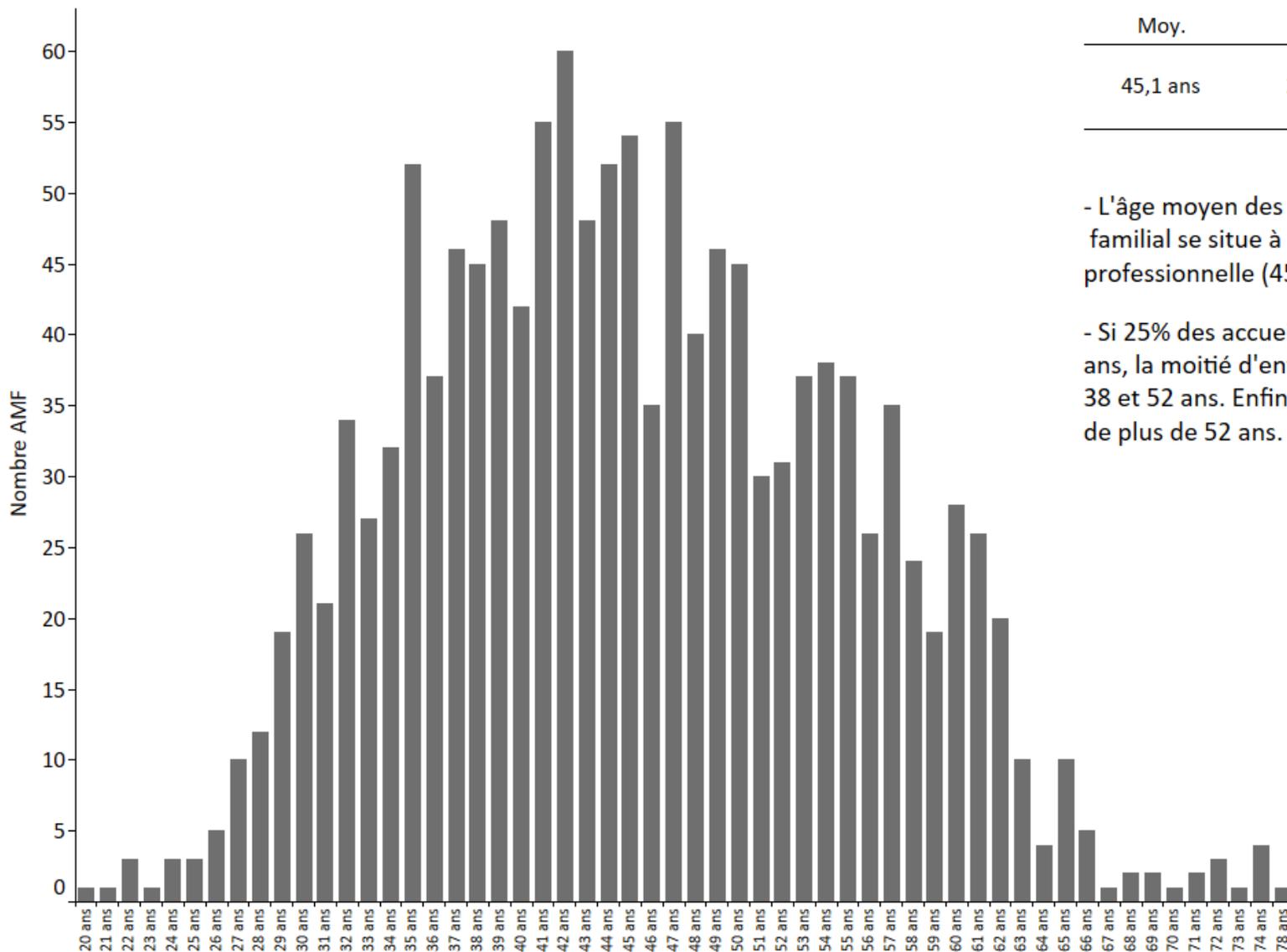
	N	%
Femmes	1 338	98,7%
Hommes	18	1,3%
TOTAL	1 356	100,0%

Hommes employés et structures de coordination



Age

Distribution des accueillant·e·s par âge



Age | Statistiques descriptives

Moy.	Min.	Max.
45,1 ans	20 ans	78 ans

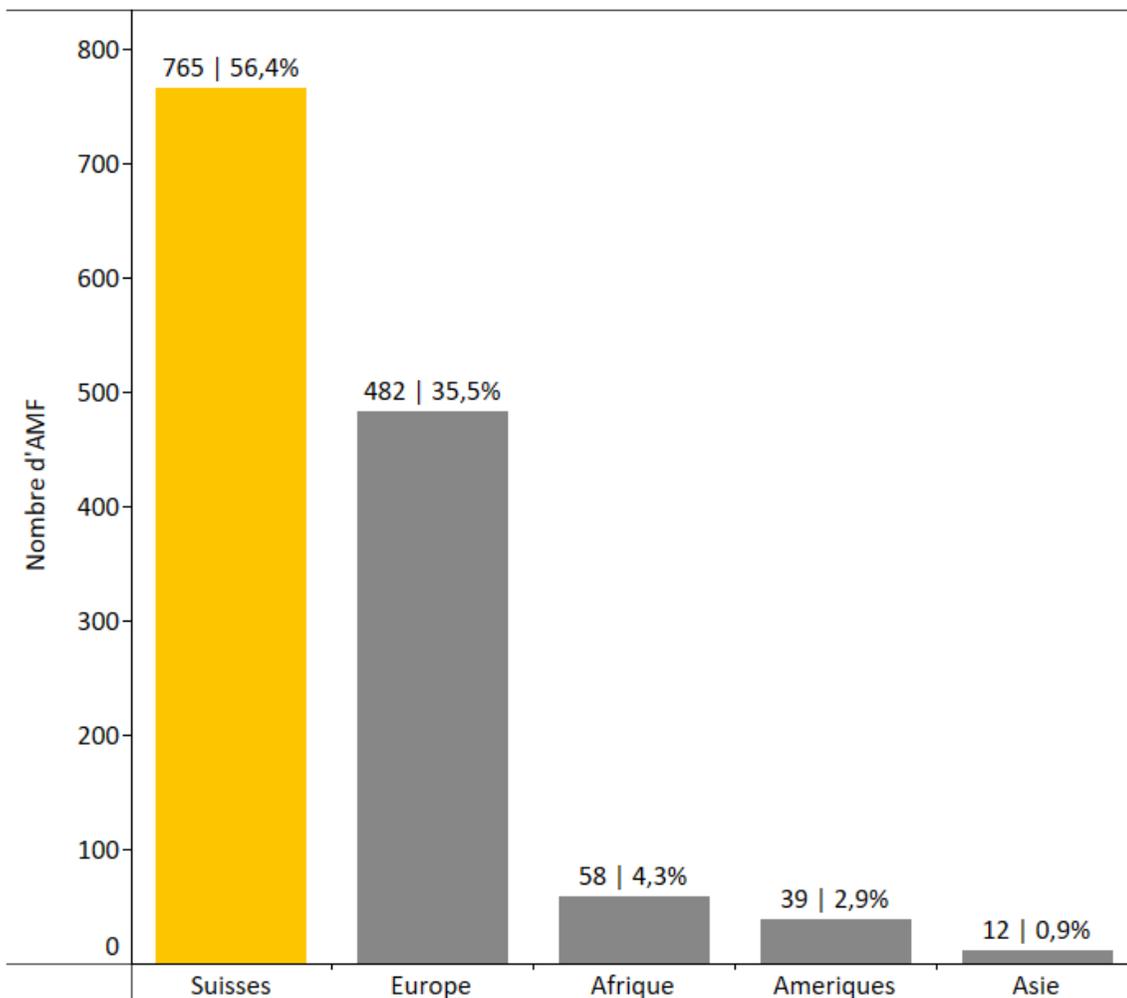
- L'âge moyen des accueillant·e·s en milieu familial se situe à la moitié de la vie professionnelle (45.1 ans).

- Si 25% des accueillant·e·s ont moins de 37 ans, la moitié d'entre elles/eux ont entre 38 et 52 ans. Enfin le dernier quart est âgé de plus de 52 ans.

Nationalités

60 nationalités (y compris suisse) sont représentées chez les accueillant·e·s en milieu familial.

Nationalité des accueillant·e·s | CH et continents



Liste des 10 nationalités les plus représentées | Hors-CH

Nationalité	N	%
Angola	5	0,8%
Bresil	20	3,4%
Cameroun	5	0,8%
Chili	5	0,8%
Espagne	19	3,2%
France	41	6,9%
Ile Maurice	5	0,8%
Italie	58	9,8%
Maroc	9	1,5%
Pologne	5	0,8%
Portugal	329	55,7%
Togo	5	0,8%
Tunisie	11	1,9%

Dans le canton de Vaud - 2019

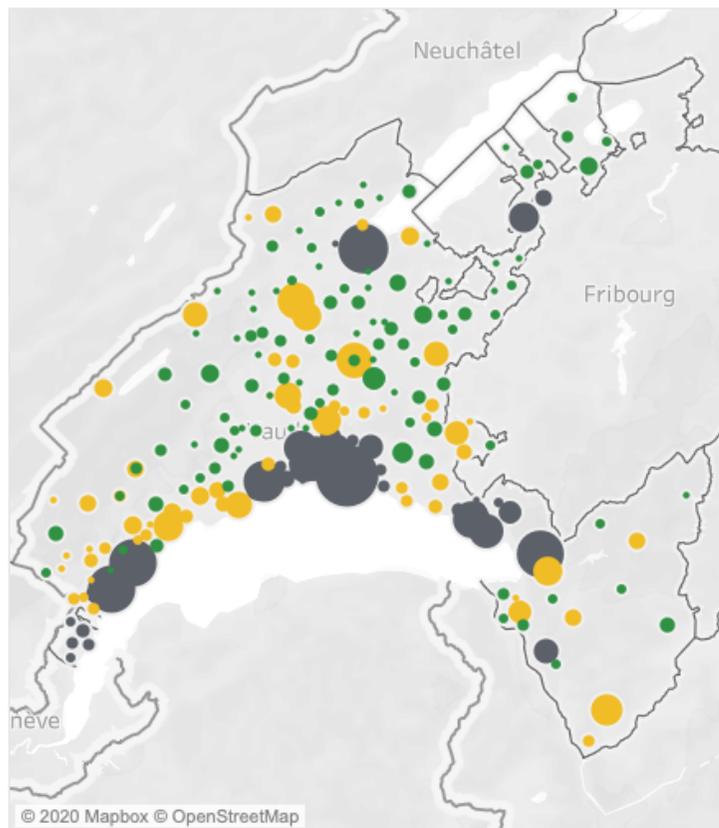
- La part de non-CH dans la population active : 37.4 %

- La part des portugais-es dans la population étrangère active : 26.7%

Source : Statistique Vaud, 2020

Répartition des accueillant·e-s en milieu familial dans les localités | Selon la typologie de l'OFS

Nombre d'Accueillant·e-s

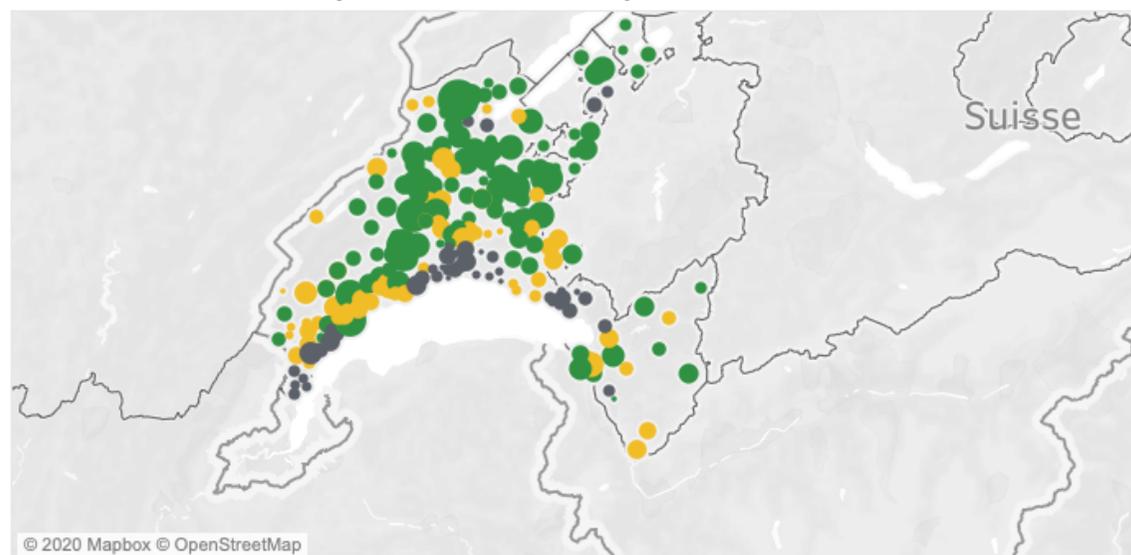


■ Rural
 ■ Intermédiaire
 ■ Urbain

En 2019, le Canton de Vaud compte 1.68 accueillant·e-s en milieu familial pour 1000 habitant·e-s

	AMF		Localités		Population	
	N	%	N	%	Pop.	AMF pour 1000 hab.
Urbain	675	49.8%	56	21.5%	492'440	1.37
Intermédiaire	406	30.0%	77	29.6%	166'974	2.43
Rural	274	20.2%	127	48.8%	107'458	2.55
Total général	1355	100.0%	260	100.0%		

Nombre d'accueillant·e-s pour 1000 habitant·e-s | Sources : OFS et StatVaud

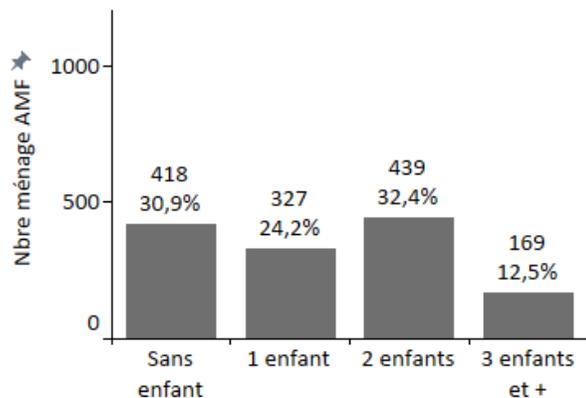


© 2020 Mapbox © OpenStreetMap

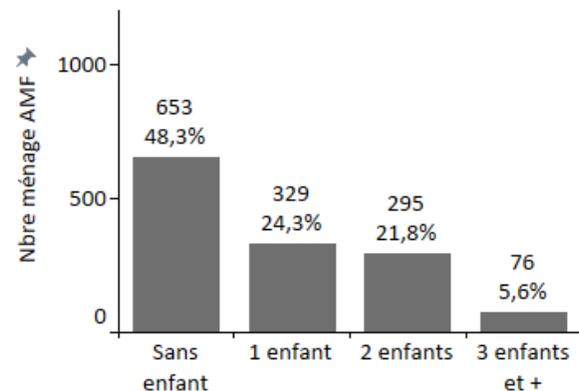
Composition des ménages

81.2% des accueillant·e·s en milieu familial vivent en couple (marié·e·s ou non)

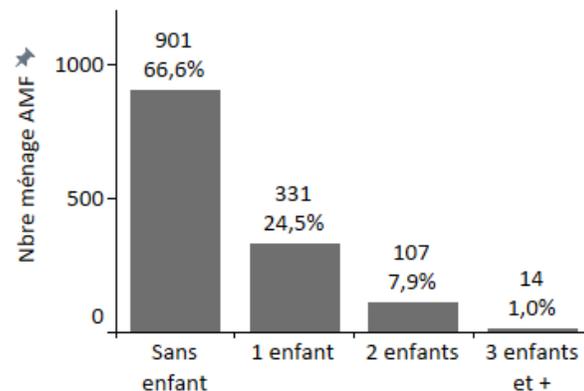
TOTAL des enfants de moins de 18 ans



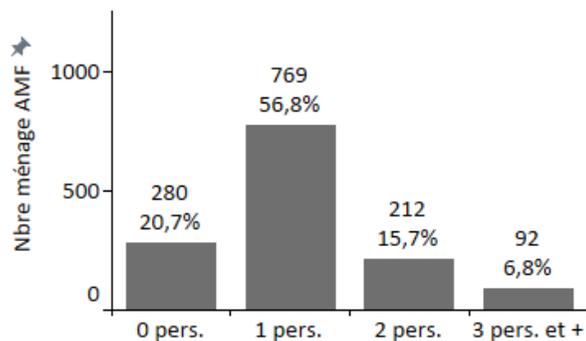
Dont enfants de moins de 12 ans



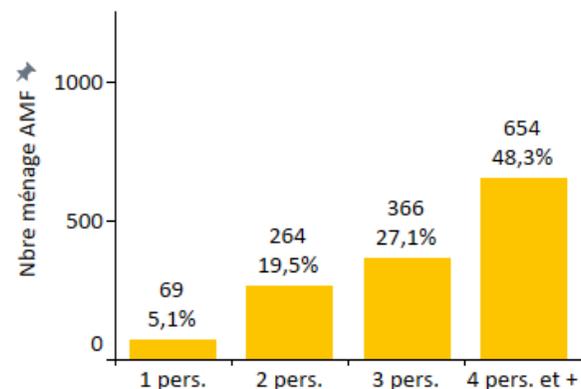
Dont enfants de moins de 12 à 17 ans



Personnes de plus de 18 ans dans le ménage (sans AMF)



Total ménage (y compris AMF)



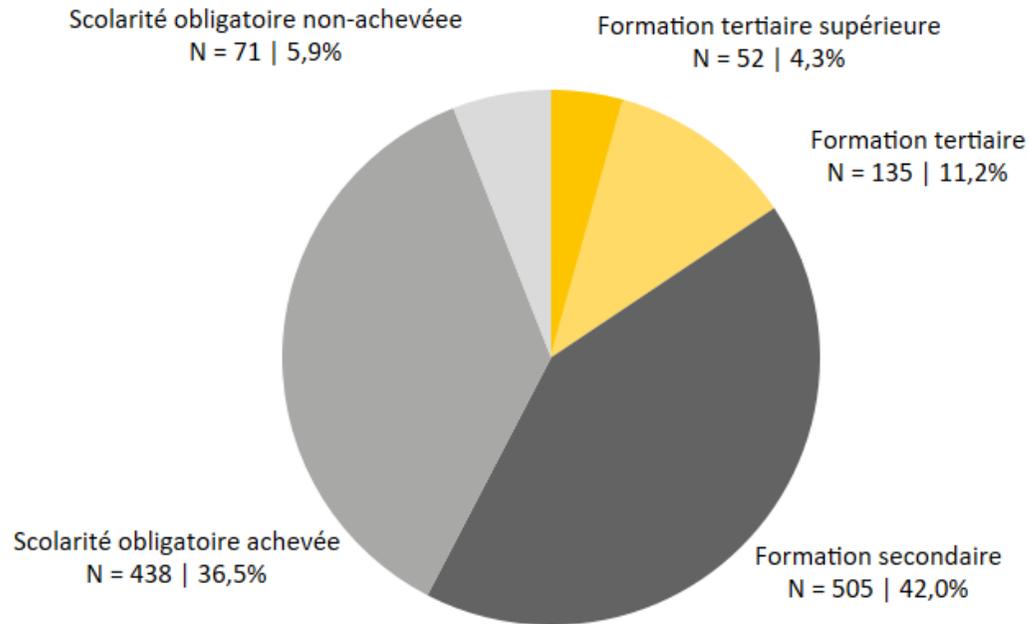
Taille moyenne des ménages :

- Ménages des accueillant·e·s en milieu familial : 3.4
- Ménages du Canton de Vaud en 2019 : 2.3
(source : Statistique Vaud)

Note méthodologique : L'ensemble des personnes vivant dans le ménage ont été décomptées, qu'elles soient de la même famille ou non

Formations

Plus haute formation achevée



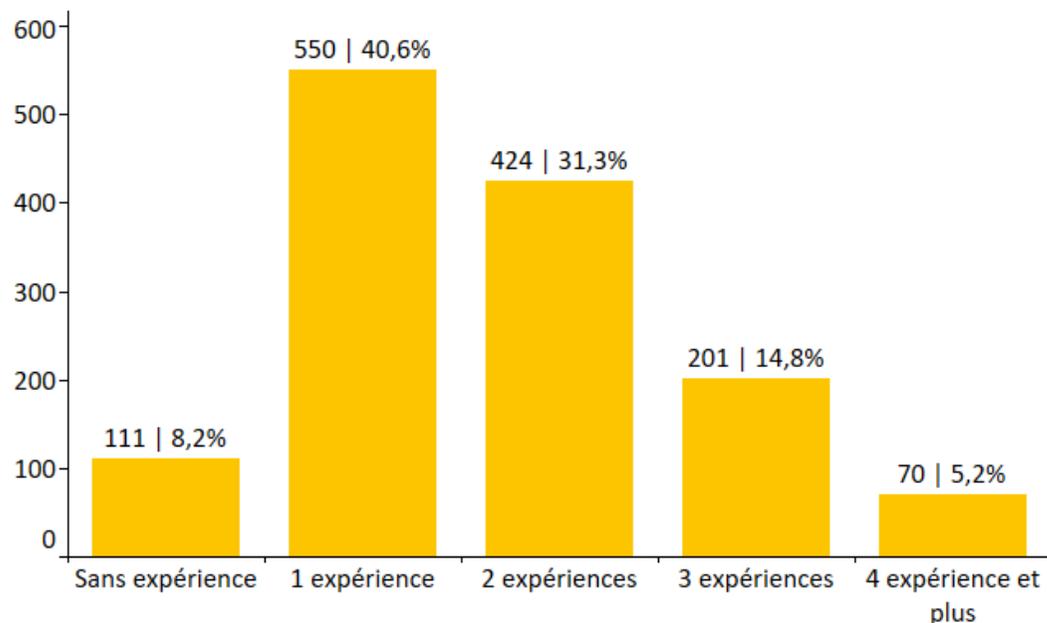
Formation dans le domaine de l'enfance

- 6.7 % des accueillant·e·s possèdent une formation dans le domaine de l'enfance

Type de formation dans le domaine de l'enfance

	N	%
Non	1'221	93,3%
Educateur/trice de l'enfance (EDE)	22	1,7%
Assistant·e socio-éducatif·ve (ASE)	10	0,8%
Titres reconnus dans référentiel de compétences de l'OAJE	9	0,7%
Autres	46	3,5%
Total général	1'308	100,0%

Expériences professionnelles antérieures à l'activité d'accueil en milieu familial



En moyenne, les accueillant-e-s ont eu des expériences professionnelles antérieures dans presque 2 domaines.

- Le nombre de domaines d'expérience est plus important chez les accueillant-e-s formé-e-s au secondaire et au tertiaire.

24 % des accueillant-e-s ont une ou plusieurs expériences antérieures dans le domaine de l'enfance.

- Un peu moins d'un tiers d'entre elles/eux (29 %) ont exercé à un poste exigeant un titre reconnu dans le référentiel de compétences de l'OAJE.

27.7% des accueillant-e-s ont eu une expérience professionnelle antérieure également en tant accueillant-e-s en milieu familial, mais en dehors de leurs structures actuelles :

- 13.2 % sans être affilié-e-s à une autre structure (inclus également certain-e-s accueillant-e-s en exercice avant l'entrée en vigueur de la Loi sur l'accueil de jour des enfants - LAJE) ;
- 11.9% en étant affilié-e-s à une autre structure ;
- 3.9 % dans un autre canton ou à l'étranger.

Avec l'âge, la probabilité d'avoir eu une expérience dans une autre structure augmente.

Note méthodologique : Sont inclus ici domaines éducatif, accueil antérieur en milieu familial hors de la structure actuelle, administratif, industriel, de la santé, commercial et autres.

Age moyen lors de l'engagement dans la structure actuelle

En moyenne, les accueillant·e·s ont débuté leur activité dans leur structure actuelle à l'âge de 37.5 ans
(min : 18 ans / max : 68 ans)

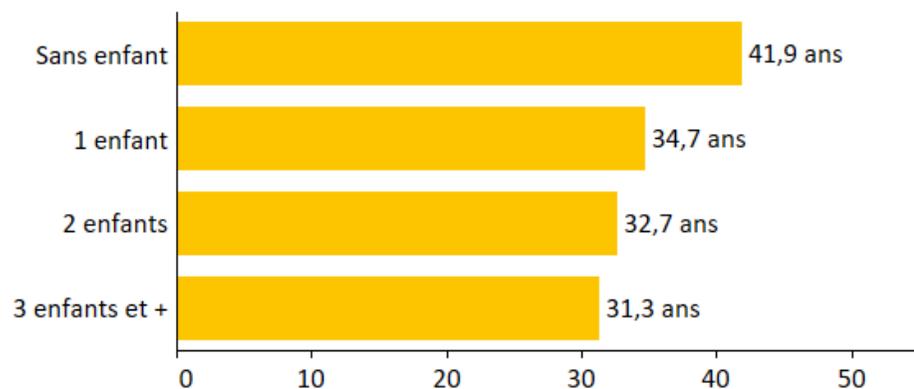
- Le niveau de formation n'influence pas l'âge d'entrée en fonction.

Age moyen lors de l'engagement dans la structure actuelle | Selon les domaines d'expériences antérieurs

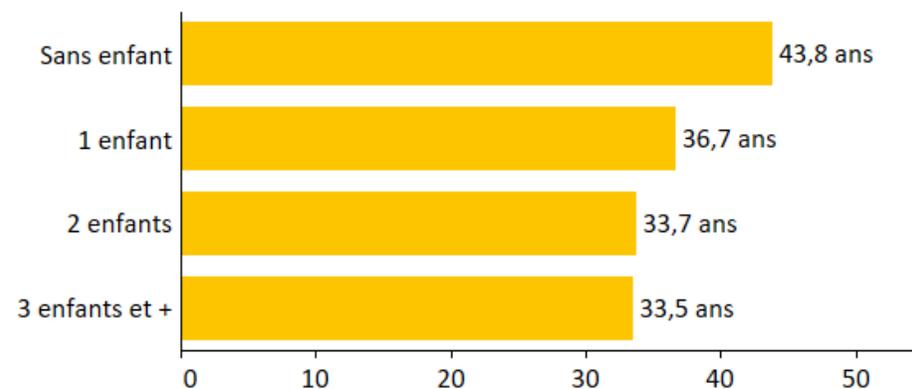
	Avec expérience	Sans expérience
Accueil en milieu familial hors structure actuelle	40,5 ans	36,5 ans
Enfance	38,1 ans	37,4 ans
Administration	37,7 ans	37,4 ans
Industrie	38,6 ans	37,2 ans
Santé	39,0 ans	37,2 ans
Commerce	36,9 ans	37,8 ans
Autres	37,5 ans	37,4 ans

- L'âge d'entrée en fonction augmente avec le nombre de domaines dans lesquels l'accueillant·e·s a eu des expériences professionnelles passées

Nombre d'enfants de l'accueillant·e de moins de 12 ans



Nombre d'enfants de l'accueillant·e de moins de 18 ans

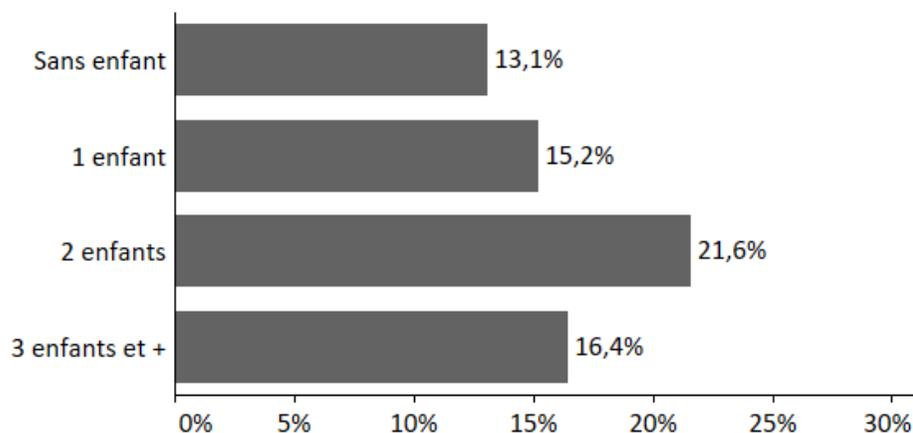


Activité professionnelle parallèle à celle d'accueillant·e-s en milieu familial

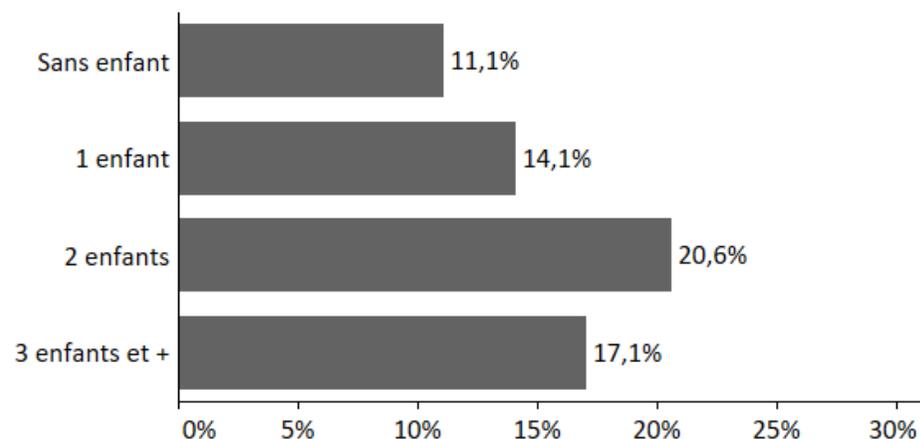
15.7% des accueillant·e-s exercent une activité parallèle à celle d'accueil en milieu familial.

- Les 35-49 ans ont tendanciuellement plus souvent une activité parallèle que les autres tranches d'âge ;
- Plus la formation de l'accueillant·e-s en milieu familial est élevée, plus l'activité parallèle est fréquente ;
- Les accueillant·e-s en milieu familial célibataires ou séparé·e-s ne cumulent pas plus d'emplois que celles / ceux vivant en couple.

Nombre d'enfants de l'accueillant·e de moins de 12 ans



Nombre d'enfants de l'accueillant·e de 18 ans



- Le nombre d'enfants dans le ménage de l'accueillant·e (de moins de 18 ans et plus particulièrement de moins de 12 ans) influence positivement l'activité parallèle.

Cependant, dès lors que le nombre d'enfants devient trop important (sup. à 3), la proportion d'accueillant·e-s exerçant une activité parallèle diminue et se situe à nouveau dans la moyenne.

Charge de travail et enfants gardés durant le mois de novembre 2019

Travail quotidien

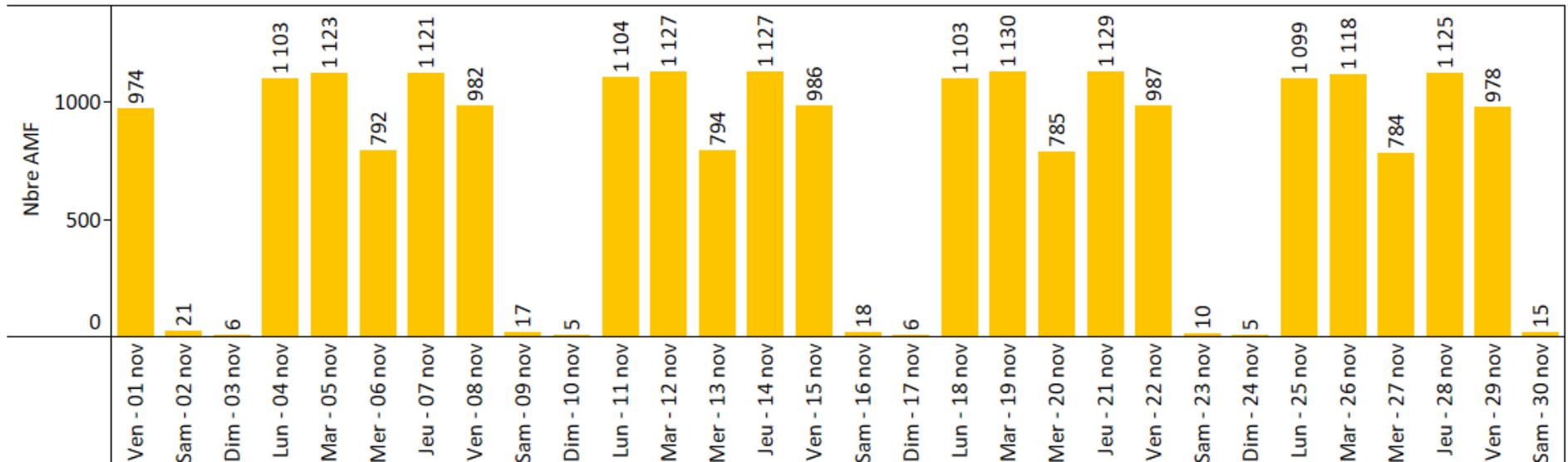
Les analyses portent sur 1291 accueillant·e·s en milieu familial ayant travaillé durant le mois de novembre.

- En moyenne, les accueillant·e·s travaillent **4.2 jours par semaine**, week-end inclus.

Note méthodologique.

Le mois de novembre, choisi parce qu'il ne contient aucun jour férié ou de vacances, est la période la plus chargée sur l'ensemble de l'année civile, en termes d'activité et d'heures effectuées. Les moyennes obtenues dans cette enquête ne peuvent en aucun cas être extrapolées aux autres mois de l'année, durant lesquels la charge de travail est plus fluctuante et moins importante.

Nombre d'accueillant·e·s ayant au moins travaillé une heure par jour



- Tout comme dans l'accueil collectif, les accueillant·e·s exercent leur activité principalement les lundis, mardis et jeudis.

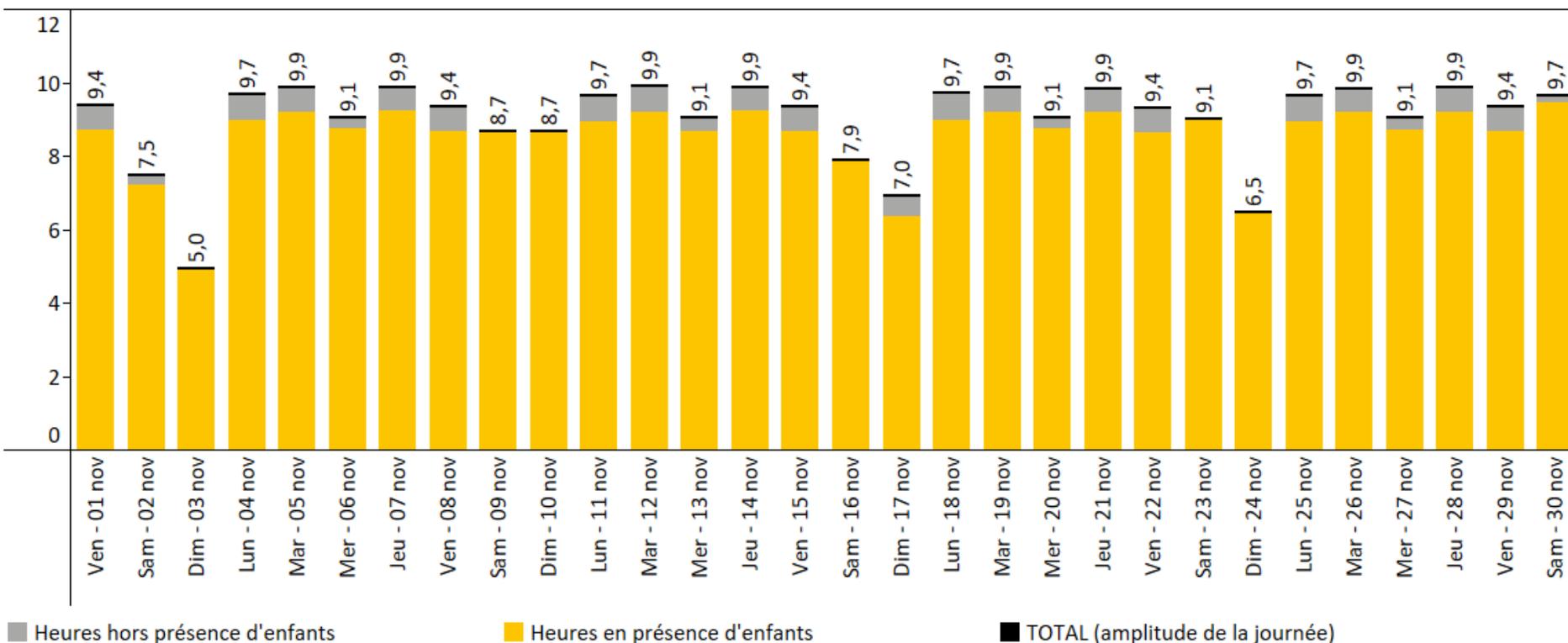
- 40 personnes ont travaillé au moins une fois le week-end, soit 3% de la population totale des accueillant·e·s du Canton de Vaud

Heures quotidiennes de travail

Heures quotidiennes de travail | Statistiques descriptives

Heures en présence d'enfants	9,0
Heures hors présence d'enfants	0,7
TOTAL (amplitude de la journée)	9,6

Heures quotidiennes de travail - détails par jour



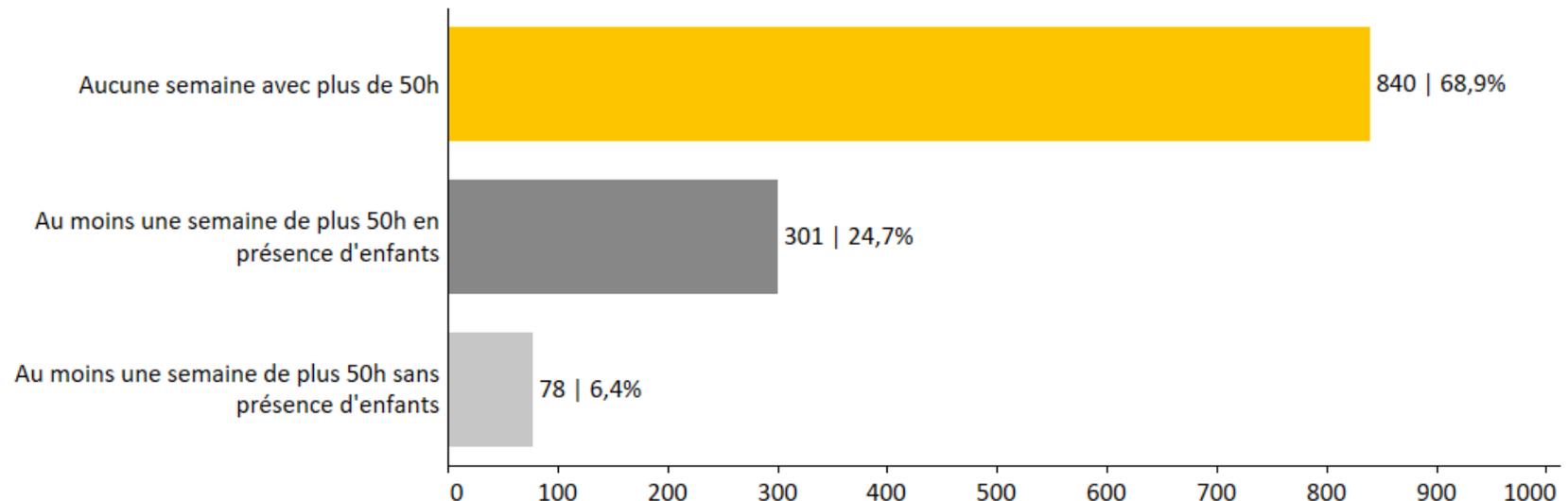
Heures hebdomadaires de travail

Amplitude de la journée (entre l'arrivée du premier enfant et le départ du dernier)

	Moy.	Min.	Max.
Semaine 1 01-03 nov.	9,6	0,8	28,0
Semaine 2 04-10 nov.	41,0	1,0	89,8
Semaine 3 11-17 nov.	41,1	1,0	83,8
Semaine 4 19-24 nov.	41,1	2,0	77,3
Semaine 5 25-30 nov.	40,9	1,8	70,0

- Les heures de travail hebdomadaires importantes sont la conséquence de demandes exceptionnelles émanant de familles monoparentales et/ou ayant des horaires irréguliers.

Accueillant·e·s ayant au moins dépassé - au moins une fois durant le mois de novembre - 50 heures de travail hebdomadaire

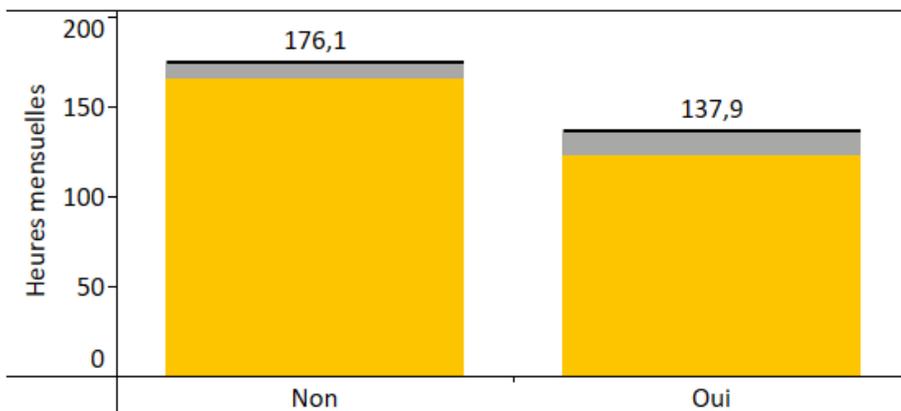


Heures mensuelles de travail

En moyenne, les accueillant·e·s ont travaillé 170.3 heures durant le mois de novembre 2019.

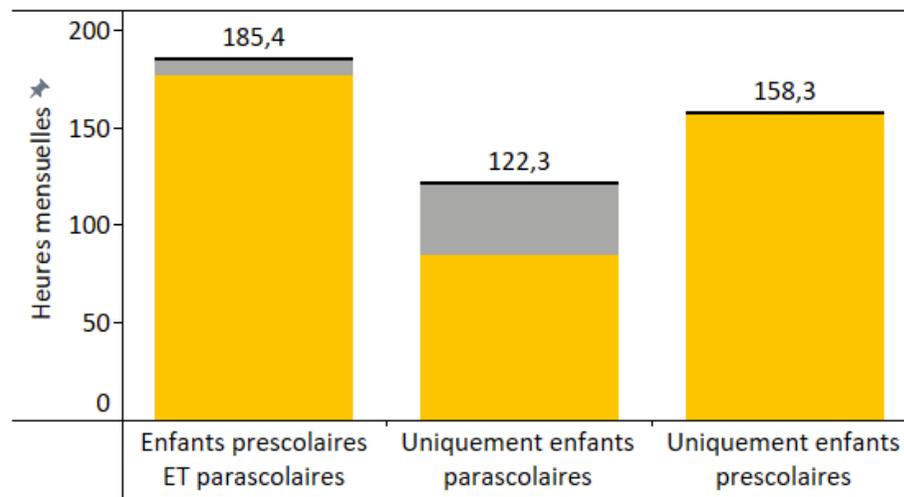
- L'âge des accueillant·e·s n'influence pas le nombre d'heures effectuées, tout comme leur état civil ;
- Les accueillant·e·s de nationalité suisse effectuent moins d'heures que leurs homologues étranger·ère·s (157.9 heures contre 185.5 heures) ;
- Il existe également des différences marquées entre les structures de coordination, les moyennes mensuelles s'étendant de 76.3 heures à 197.4 heures.

Nombre d'heures mensuelles et activité parallèle à l'emploi d'accueillant·e·s en milieu familial



- Heures hors-présence d'enfants
- Heures en présence d'enfants
- TOTAL (amplitude)

Nombre d'heures mensuelles et catégories d'enfants gardés durant le mois



- La différence entre les personnes se consacrant uniquement à l'accueil en milieu familial et celles exerçant un emploi en parallèle est de presque 40 heures, soit une semaine de travail à plein temps. Ce résultat laisse à penser que les différentes activités ne se cumulent pas au détriment de l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle.

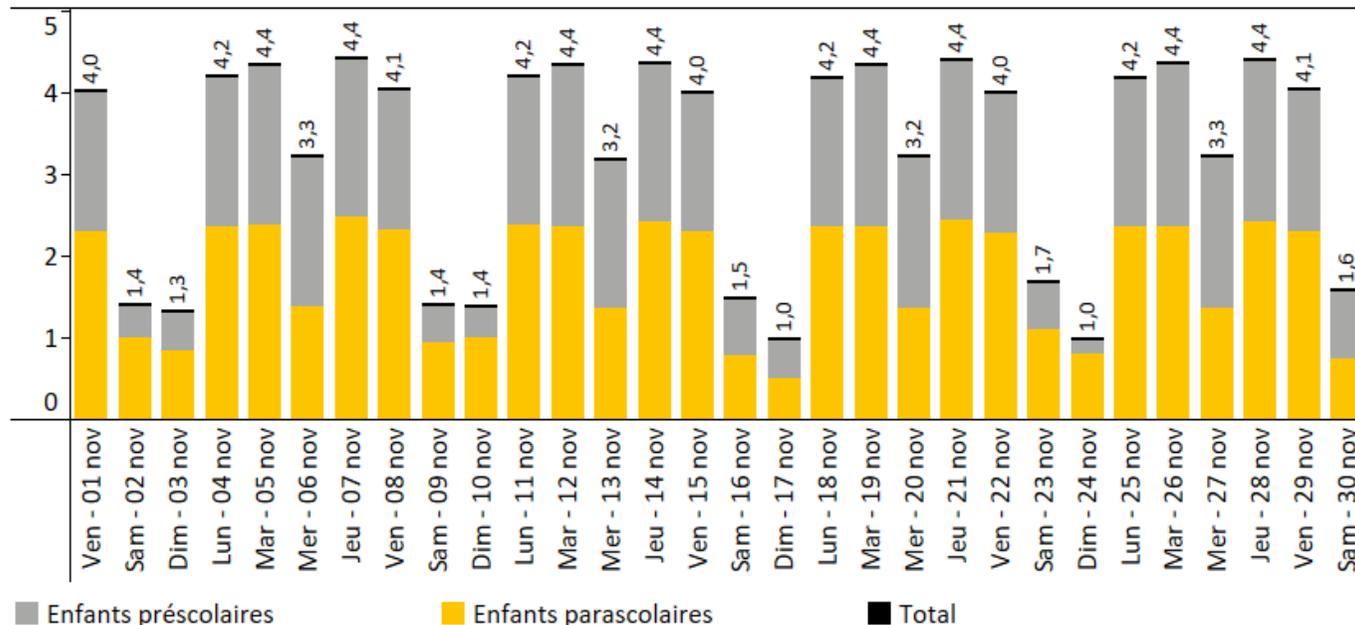
Enfants d'âge préscolaire et parascolaire gardés

Statistiques descriptives

Enfants préscolaires	1,9
Enfants parascolaires	2,2
Total	4,1

Note : La loi sur l'accueil de jour des enfants autorise l'accueil de 5 enfants simultanément (propres enfants compris) mais prévoit plus de souplesse et des dépassements possibles pour les enfants en âge de scolarité.

Nombre d'enfants préscolaires et parascolaires gardés | Par jour



Catégories d'enfants accueillis par les accueillant·e·s en milieu familial durant le mois de novembre

	N	%
Enfants préscolaires ET parascolaires	784	64,3%
Uniquement enfants préscolaires	247	20,3%
Uniquement enfants parascolaires	188	15,4%

Un nouveau portrait de l'accueillant·e·s en milieu familial dans le Canton de Vaud se dégage

- Deux profils types chez les accueillant·e·s en milieu familial :
 - La moitié environ des accueillant·e·s sont des femmes jeunes ayant plusieurs enfants. Leur activité permet une conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle.
 - L'autre moitié concerne des femmes plus âgées et qui n'ont plus d'enfants jeunes à domicile: elles ont débuté leur activité une fois ces derniers « indépendants » et après plusieurs expériences dans d'autres domaines d'activité.
- La majorité vivent en couple, un tiers d'entre elles ne vivant pas avec des enfants de moins de 12 ans. Le nombre d'enfants de moins de 12 ans augment chez les accueillant·e·s les plus jeunes.
- Ce sont des personnes qui sont formées, quel que soit leur âge. Elles ont de bonnes compétences linguistiques et, pour les plus jeunes et les plus formées, de bonnes connaissances en informatique.
- Ce sont des Suisses ou des personnes qui sont établies depuis plusieurs années dans le pays – auquel cas elles ont obtenu la nationalité suisse depuis.
- Cette activité est, proportionnellement à la population, mieux implantée dans les zones rurales. Cette prédominance peut s'expliquer par :
 - Le manque de structures d'accueil collectif
 - Le désir des parents de bénéficier d'une garde quotidienne proche de valeurs plus familiales.

Un nouveau portrait de l'accueillant·e·s en milieu familial dans le Canton de Vaud se dégage (2)

- Le nombre d'enfants est conséquent et les journées peuvent être très longues.
 - En moyenne, les accueillant·e·s travaillent 4 jours par semaine, le plus souvent du lundi au vendredi. Leur temps d'accueil quotidien dépasse très fréquemment 9 heures
 - Très peu d'accueillant·e·s ont des journées de gardes entrecoupées – et cela concerne plus particulièrement les gardes d'enfants en parascolaire.
 - Seule une petite part des accueillant·e·s en milieu familial occupe une activité en parallèle.
 - 4 enfants sont gardés en moyenne par jour.
 - La majorité des accueillant·e·s s'occupent d'enfants d'âge préscolaire et parascolaire.
- Elles travaillent en semaine plus fréquemment les lundis, mardis et jeudis - tout comme l'accueil en collectif.
 - Ce type d'accueil offre cependant plus de flexibilité, en particulier pour les parents seuls et/ou ayant des horaires irréguliers. Mais cela ne concerne qu'une très petite part des accueillant·e·s en milieu familial dans le Canton de Vaud.

Conditions de travail

Deux volets d'analyse

- Les niveaux et modalités de rémunération du travail des accueillant·e·s :
 - Salaire horaire brut par enfant gardé
 - Frais d'acquisition
- Les conditions-cadres de l'exercice de la profession
 - Analyse approfondie du corpus encadrant le travail des accueillant·e·s en milieu familial.
 - Mise en exergue des points communs et des disparités quant aux conditions de travail entre les structures de coordination, lesquelles sont rattachées aux réseaux d'accueil de jour.

Salaire horaire brut par enfant gardé dans les structures de coordination

Le salaire brut correspond au salaire horaire PAR ENFANT GARDE.

A celui-ci doivent être rajoutés :

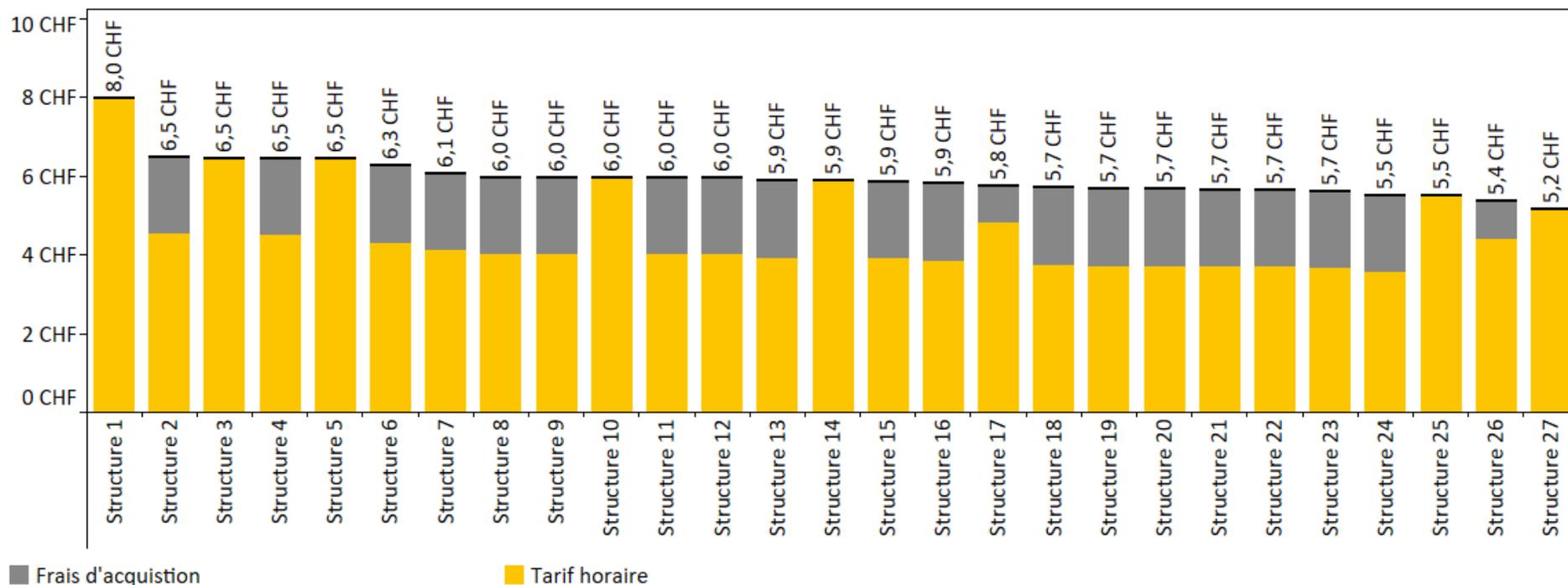
- Les indemnités vacances, augmentant souvent avec l'âge des AMF;
- Les indemnités 13e (si accordées);
- Les indemnités jours fériés (si accordées).

Note méthodologique : lorsque des réseaux appliquent plusieurs tarifs horaires (p.ex. liés à l'âge des enfants), une moyenne a été calculée.

Salaire moyen | Ensemble des structures de coordination

Frais d'acquisition (F.A.)	1,4 CHF
Tarif horaire brut	4,6 CHF
Tarif horaire brut (avec F.A.)	6,0 CHF

Salaire horaire | Tarif horaire selon la structure de coordination



Droit au salaire, conditions de travail et défraiements accordés par les structures de coordination

	Droits au salaire - revenu min. assuré					Conditions de travail						Défraiements	
	Revenu min. assuré si aucun placement d'enfant	Paiement salaire min. en cas de maladie de l'AMF - au-delà de l'échelle bernoise	Paiement salaire en cas de maladie de l'enfant gardé	Paiement salaire min. si cessation hors-délai du contrat de placement de l'enfant	Paiement salaire min. en cas de réservation de place pour une garde future d'enfant	Durée max. de travail hebdomadaire définie	Durée min. de travail hebdomadaire exigée	Versement d'un 13e salaire	Temps d'essai	Mise à disposition de la RC de l'employeur	Primes de fidélité	Défraiement pour la formation de base	Défraiement pour les autres formations
	N = 10 37,0%	N = 13 48,1%	N = 24 88,9%	N = 20 74,1%	N = 12 44,4%	N = 12 44,4%	N = 2 7,4%	N = 15 55,6%	N = 15 55,6%	N = 18 66,7%	N = 10 37,0%	N = 19 70,4%	N = 25 92,6%
Structure 1			■	■		■	■	■		■	■	■	■
Structure 2				■	■			■	■	■		■	
Structure 3	■		■	■									■
Structure 4	■	■	■			■			■	■		■	■
Structure 5		■	■	■	■	■		■	■	■		■	■
Structure 6	■		■	■									■
Structure 7		■	■		■	■		■	■				■
Structure 8		■	■	■	■					■	■	■	■
Structure 9	■		■	■				■		■		■	■
Structure 10								■	■		■		■
Structure 11	■	■	■	■	■	■		■	■	■	■	■	■
Structure 12	■		■	■	■				■	■		■	■
Structure 13	■	■	■	■		■	■		■				
Structure 14		■	■					■	■	■			■
Structure 15			■			■				■	■	■	■
Structure 16		■		■		■			■	■	■	■	■
Structure 17		■	■	■	■	■		■	■	■		■	■
Structure 18		■	■	■				■	■	■	■	■	■
Structure 19		■	■					■			■	■	■
Structure 20	■	■	■	■	■	■		■		■		■	■
Structure 21			■	■	■	■					■		■
Structure 22			■	■		■		■		■			■
Structure 23	■		■	■	■				■	■		■	■
Structure 24	■		■	■	■				■			■	■
Structure 25			■	■	■			■		■	■	■	■
Structure 26		■	■	■					■	■		■	■
Structure 27			■					■				■	■

Conclusion - Conditions de travail

- Les salaires horaires sont relativement uniformes entre les réseaux d'accueil, mais uniquement si les frais d'acquisition sont pris en considération
- En moyenne, une accueillant·e en milieu familial gagne, dans le canton de Vaud, 6 CHF brut de l'heure et par enfant, dont 1.4 CHF en frais d'acquisition. Ces derniers sont, la plupart du temps non-soumis aux charges sociales et déductibles du revenu imposable.
- En général, les conditions de travail des accueillant·e·s en milieu familial sont définies dans des documents contractuels et réglementaires de plus en plus étoffés et qui correspondent à ce que l'on trouve pour d'autres catégories de personnel. Ce qui confirme une professionnalisation d'une activité jadis considérée comme accessoire.
- Les réseaux assurent toujours le minimum légal ...
 - ... mais certains d'entre eux offrent des conditions d'emploi plus bénéfiques aux accueillant·e·s en milieu familial (13^e mois, meilleure couverture en cas de perte gain, revenu minimum assuré en cas de non placement d'enfants, etc.)
 - Certaines particularités des conditions d'emploi ont des conséquences à court, moyen et long termes sur la situation financière des accueillant·e·s
 - ... et les différences peuvent être substantielles d'un réseau à l'autre.